



Signataire : Stefan Balaban

Date de dépôt : 12 février 2026

Question écrite urgente

Aéroport de Genève : contrôle des frontières et moyens humains

QUESTION 1

Le Conseil d'Etat avait-il été informé, avant la mise en service du nouveau système de contrôle des frontières, que les effectifs fédéraux affectés au contrôle des passagers à l'aéroport de Genève seraient insuffisants pour absorber les flux attendus ?

QUESTION 2

Quels effectifs de douaniers / gardes-frontière sont actuellement affectés au contrôle des passagers à l'aéroport de Genève, et comment ces effectifs ont-ils évolué avant et après la mise en service du nouveau système ?

QUESTION 3

Le Conseil d'Etat confirme-t-il que l'augmentation du nombre de douaniers affectés au contrôle des frontières permettrait mécaniquement de réduire les temps d'attente et, si oui, pour quelles raisons ces effectifs n'ont-ils pas été renforcés en amont ?

QUESTION 4

Le Conseil d'Etat considère-t-il comme acceptable que le sous-dimensionnement des effectifs fédéraux entraîne des attentes de deux à trois heures pour les passagers, avec un impact direct sur l'attractivité touristique, économique et internationale de Genève ?

QUESTION 5

Quelles démarches formelles et documentées le Conseil d'Etat a-t-il entreprises auprès de la Confédération afin d'obtenir un renforcement durable des effectifs affectés à l'aéroport de Genève ?

QUESTION 6

Comment le Conseil d'Etat entend-il garantir, à l'avenir, que la mise en œuvre de dispositifs fédéraux à fort impact opérationnel ne se fasse plus sans les moyens humains nécessaires, au détriment des usagers et de l'image de Genève ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour l'attention portée à la présente question ainsi que pour les démarches entreprises dans l'intérêt du rayonnement et de l'attractivité de Genève.